

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 187 /M¹MB/DGD du 30 JUIL 2015
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Signatures autorisées.

**Réf. : Courrier La Loyale Assurances n° AAB/Kao/06-07-2015/LL-ASS
du 08/07/2015.**

Conformément au courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, prénoms et qualités des personnes habilitées à signer les actes de cautionnement au nom et pour le compte de La Loyale Assurances.

Il s'agit de :

- **Monsieur ABOUO ASSO Bernard**, Président Directeur Général ;
- **Monsieur ASSAMOI ANASSE Ernest**, Directeur Général Adjoint ;
- **Monsieur SOMIAN BOGNAN Etienne**, Directeur Général Adjoint ;
- **Monsieur OUE Pierre Nolasque**, Conseiller du PDG Chargé du Développement de la Branche Caution ;
- **Madame N'CHO Anne Marie**, Directeur Crédit-Caution ;
- **Monsieur YACE Jean Martial**, Directeur Adjoint Crédit-Caution.

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

Le Directeur
Général

Colonel Major Issa COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National